



- Zonage du PLU**
- Ua (H) : Zone urbaine correspondant aux parties anciennes de Tallard et aux faubourgs au périphérie du centre ancien, soumise aux règles du secteur "Noyau historique et les faubourgs" de l'AVAP
 - Uaa (H) : Zone urbaine correspondant au centre ancien historique, soumise aux règles du secteur "Noyau historique et les faubourgs" de l'AVAP/SPR
 - Ub : Zone urbaine correspondant aux extensions plus récentes de l'urbanisation
 - Ub (L) : Zone urbaine correspondant aux extensions plus récentes de l'urbanisation, soumise aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Ucampus (L) : Zone urbaine correspondant au camping le Chêne, soumise à l'OP n°4 et aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Ud : Zone urbaine correspondant à la zone de l'aérocampus
 - Udx : Zone urbaine équipée et réservée à la piste d'envol et aux installations et constructions civiles et militaires de l'aérodrome ayant fait l'objet d'une étude dérogatoire à l'inconstructibilité aux abords de la RN85 en 2008
 - Ue : Zone urbaine, extension de la zone Ud, équipée et réservée à la piste d'envol et aux installations et constructions civiles et militaires de l'aérodrome ayant fait l'objet d'une étude dérogatoire à l'inconstructibilité aux abords de la RN85 en 2008
 - Uea : Zone urbaine destinée aux activités économiques
 - Ueb : Zone urbaine destinée aux activités économiques correspondant au secteur de Côte Jalla ayant fait l'objet d'une étude dérogatoire à l'inconstructibilité aux abords de la RN85 en 2016
 - Uec1 : Zone urbaine destinée aux activités économiques correspondant au secteur Moulin de Gilles ayant fait l'objet d'une étude dérogatoire à l'inconstructibilité aux abords de la RN85 en 2008
 - Uec2 : Zone urbaine destinée aux activités économiques correspondant à la zone d'activités économiques Ouest de la RN85 ayant fait l'objet d'une étude dérogatoire à l'inconstructibilité aux abords de la RN85 en 2008
 - Ued : Zone urbaine destinée aux activités économiques correspondant à la zone d'activités économiques Est de la RN85 ayant fait l'objet d'une étude dérogatoire à l'inconstructibilité aux abords de la RN85 en 2008
 - Uep (L) : Zone urbaine réservée aux équipements d'intérêt collectif et services publics et aux activités connexes
 - Uepd : Zone urbaine réservée aux équipements d'intérêt collectif et services publics et aux activités connexes, soumise à l'OP n°4 et aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Um : Zone urbaine réservée aux équipements d'intérêt collectif et services publics et aux activités connexes - Centre technique communal ayant fait l'objet d'une dérogation au titre de l'article L122-7 du Code de l'Urbanisme
 - Umh (L) : Zone urbaine réservée aux établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale
 - Aua (L) : Zone urbaine réservée aux établissements de santé et d'action sociale, soumise aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Aub (L) : Zone urbaine réservée aux établissements de santé et d'action sociale et habitations soumise aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Auc (H) : Zone à urbaniser. Secteur de la Garene, soumise à l'OP n°3 et aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Aued (L) : Zone à urbaniser. Secteur du collège, soumise à l'OP n°4 et aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - A (H) : Zone à urbaniser. Secteur des Hauts de Tallard, soumise à l'OP n°5 et aux règles du secteur "Noyau historique et les faubourgs" de l'AVAP/SPR
 - A (L) : Zone à urbaniser destinée aux activités économiques. Secteur des Boutangues soumise à l'OP n°2 et ayant fait l'objet d'une dérogation au titre de l'article L122-7 du Code de l'Urbanisme
 - A (J) : Zone agricole
 - A (L) : Zone agricole, STECAL soumise aux règles du secteur "Les jardins de la conaquet" de l'AVAP/SPR
 - Aep (L) : Zone agricole soumise aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Ap : Zone agricole destinée aux équipements publics techniques liés aux réseaux et infrastructures, soumise aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Ap (L) : Zone agricole protégée soumise aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - N : Zone naturelle
 - N (L) : Zone naturelle soumise aux règles du secteur "La lièsière urbaine" de l'AVAP/SPR
 - Nd : Zone naturelle réservée à la piste d'envol et aux installations civiles et militaires de l'aérodrome

- Prescriptions surfaciques**
- Emplacement Réservé
 - Espace Bois Classé
 - Loi Barrière
 - Périmètre soumis à des orientations d'aménagement et de programmation
 - Trame verte à préserver
 - Zone humide à préserver
- Prescriptions ponctuelles**
- Bâtiment susceptible de changer de destination
 - Élément patrimonial à protéger
- Prescriptions linéaires**
- Alignement bâti à respecter
 - Préservation des RDC d'activités
- Autres informations**
- Application de la loi Barrière
 - Bâtiment ayant eu et/ou ayant toujours une vocation agricole
 - Périmètre de l'AVAP/SPR
 - Parcelles cadastrées (PCI vecteur 2024 - CRIGE PACA)
 - Bâtiments cadastrés (PCI vecteur 2024 - CRIGE PACA)
- NB : Des OAP thématiques sont également applicables sur le territoire. Se référer à la pièce n°3 du PLU.

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)
COMMUNE DE TALLARD (05130)

REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

4.4. ZONAGE PARTIES URBANISEES OUEST

PLU approuvé le : 18/12/2023
Révision allégée n°1 créée le :

Échelle de la carte : 1/2500^e

N°	Description de l'acte	Commune de Tallard	Département des Hautes-Alpes	Année de l'acte
101	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
102	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
103	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
104	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
105	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
106	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
107	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
108	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
109	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
110	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
111	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
112	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
113	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
114	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
115	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
116	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
117	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
118	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
119	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
120	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
121	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
122	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
123	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
124	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
125	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
126	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
127	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
128	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
129	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
130	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
131	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
132	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
133	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
134	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
135	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
136	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
137	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
138	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
139	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017
140	Création d'un espace public	Commune de Tallard	05	2017